

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Clôture de la session ordinaire du CESE : plusieurs recommandations au gouvernement

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

LA 1ère session ordinaire du Conseil économique, social et environnemental (CESE) de l'année 2021, ouverte le mardi 16 février 2021, s'est achevée hier au siège de l'institution. C'est le 1er vice-président, Jean-Pierre Tchoua, en lieu et place du titulaire, René Ndemezo'Obiang, empêché, qui a présidé la cérémonie y relative. Durant 21 jours de travaux, les conseillers se sont penchés sur plusieurs sujets, entre autres sur le volet sanitaire et environnemental. Jean-Pierre Tchoua, lors de son discours, n'a pas manqué de saluer les conseillers membres

pour l'intense travail abattu. Aussi a-t-il tenu à réitérer ses encouragements, au nom du président de l'institution, à l'endroit du gouvernement pour les efforts consentis au quotidien dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 dans notre pays. "Le CESE encourage le gouvernement sans réserve, à poursuivre inlassablement la lutte contre cet ennemi invisible aux effets dévastateurs sur l'homme", a-t-il souligné. Les mêmes encouragements ont été adressés aux personnels de santé pour leur disponibilité et les sacrifices consentis pour sauver des vies. Au nombre des recommandations, par rapport à l'environnement qui aura dominé les débats, le CESE sollicite, sur le plan législatif et réglementaire,

la mise en place d'un cadre juridique adéquat relatif à la conversion des terres forestières, en intégrant les droits fonciers des communautés locales. Au plan institutionnel, le CESE conseille d'intégrer le Haut commissariat à l'environnement et cadre de vie au sein de la Commission nationale d'affectation des terres (CNAT); de renforcer la coopération entre le CESE et le ministère de la Décentralisation. Et sur le plan général, le CESE prône d'adapter la législation foncière, en respectant les impératifs liés à l'affectation des terres.



Photo: F. M. MOMBO/L'Union

Les conseillers du CESE lors d'une précédente session.

## PDG : les militants satisfaits du bilan d'activités

J.K.M  
Libreville/Gabon

C'EST LA n'aura échappé à personne. En effet au cours de l'allocution qu'il a prononcée, mercredi dernier, à l'occasion du 53e anniversaire du Parti démocratique gabonais (PDG), le secrétaire général de cette formation politique, Eric Dodo Bounguendza, sans être exhaustif, a énuméré un certain nombre d'actions menées par le secrétariat exécutif depuis la fin du Congrès de la "Régénération" et la "Revitalisation" (2R), autrement dit depuis sa nomination à la tête de cet organe exécutif central du PDG. Et le moins que l'on puisse dire est qu'il a fait montre d'une satisfaction contenue, doublée d'une humilité déconcertante. D'autant qu'il a mis en avant la démarche collective ayant permis "d'asseoir progressivement, mais efficacement, tous ensemble, le PDG dans la voie de 2R". Ce qui s'est traduit par certaines réformes structurelles internes. Notamment "en reconsidérant le financement du parti, en avivant le système de communication interne et externe, en consolidant



Photo: DRI  
**Le secrétaire général du PDG, Eric Dodo Bounguendza, égrenant les activités menées depuis trois ans et demi.**

la dynamique interne, en ancrant méthodiquement le PDG au niveau territorial, sociologique et institutionnel, en instaurant plus de socialisation politique dans les actions du parti, en innovant dans la gestion des élus nationaux et locaux, etc". Le tout assorti d'une large victoire du PDG aux élections couplées d'octobre 2018 et aux sénatoriales du 30 janvier et 6 février derniers. Une dynamique et un bilan d'activités particulièrement salués par les militantes et militants, pas mécontents d'avoir été remis au centre des préoccupations du parti. Notamment lors de l'élection des responsables des organes locaux. Pour autant, Eric Dodo Bounguendza s'est montré déterminé à poursuivre sur cette dynamique. Tant il y va de la modernisation du PDG, telle que prescrite par le congrès des 2R.



### BANQUE GABONAISE DE DEVELOPPEMENT SOCIETE EN LIQUIDATION

#### BANQUE GABONAISE DE DEVELOPPEMENT (BGD)

Société en Liquidation

Société anonyme d'intérêt nationale avec Conseil d'Administration au capital de 25.200.000.000 de francs CFA

Siège social : rue Alfred Marche

BP 5 Libreville Gabon

RCCM Libreville 2005 B 04382

N° statistique 90 381 L

Enregistré sur la liste des Banques au GABON

Suivant le jugement commercial prononcé par le Tribunal de commerce de Libreville, en son répertoire N° 08/2020-2021 daté du vendredi 17 février 2021 conformément à l'audience tenue au lieu habituel de ses audiences à la date susmentionnée, il a été rendu un jugement dont la teneur suit :

- homologue la décision COBAC D-2021/201 du 30 décembre 2020 portant nomination de Sieur Richard MBOUMBA en qualité de Liquidateur Bancaire de la BGD en remplacement de sieur Richard LARIOT OMBENY ;
  - ordonne la transcription du présent dispositif au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier(RCCM) ainsi que sa publication dans un journal d'annonces légales à la diligence du greffier en chef de la Juridiction des céans ;
  - dit enfin que les dépens seront supportés par les frais de privilèges de la procédure.
- Ainsi jugé et prononcé en audience du 17 février 2021  
En foi de quoi, ledit jugement a été signé après lecture faite par le Président qui l'a rendu et par le Greffier.

GRUPE BGD

Banque Gabonaise de Développement, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 25.200.000.000 de francs CFA - Siège Social : Rue Alfred Marche - BP 05 Libreville  
- RCCM : 2005 B 04382 - N° : 90 381 L - N° Statistique : 90 381 L - Tél : 01 76 24 25 99 - Fax : 01 74 26 99 - Site Web : www.bgd-gabon.com - Agences : PDG BP 128 Tél. 21 50 29 89 I  
FCV BP 70 Tél. 01 67 70 25 I OYMB BP 766 Tél. 01 56 60 64 I OYMB BP 64 Tél. 01 38 20 20 I FCV BP 368 Tél. 01 63 30 37 I NGA BP 09 Tél. 01 56 36 30 I KUM BP 464 Tél. 01 55 57 51 I ONAGA  
BP 11777 Tél. 01 45 11 21/21 I Bureau N°881 Tél. 01 90 87 88